MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP 10-08-89 152098

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX
ABONNEMENT ANNUEL : 160 F

80.22.19.38 EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 19 - 8 août 1989

COLZA
Protection au semis : - Insecticide
- Désherbage
SOJA : Acariens

COLZA

RAVAGEURS :

Plusieurs ravageurs peuvent porter préjudice aux jeunes plants à l'automne : grosses et petites altises, charançons du bourgeon terminal, mouches du chou, baris, pucerons, tenthrèdes, limaces...

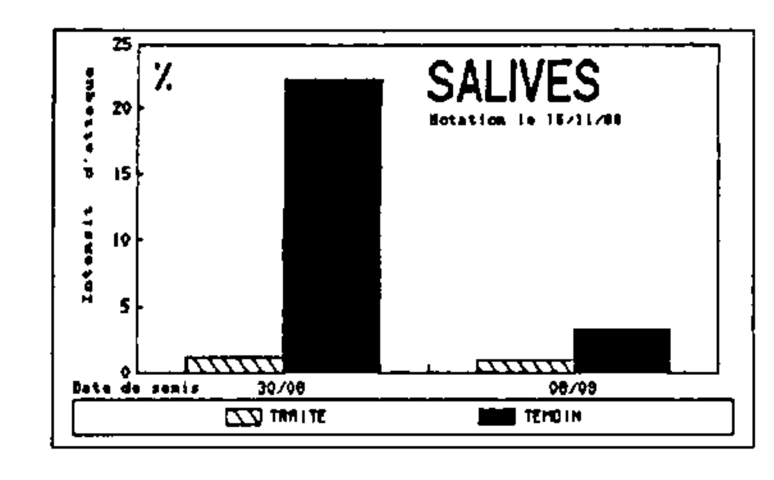
Une protection insecticide au semis vise essentiellement la mouche du chou et la grosse altise. Un traitement anti-limace peut également être utile.

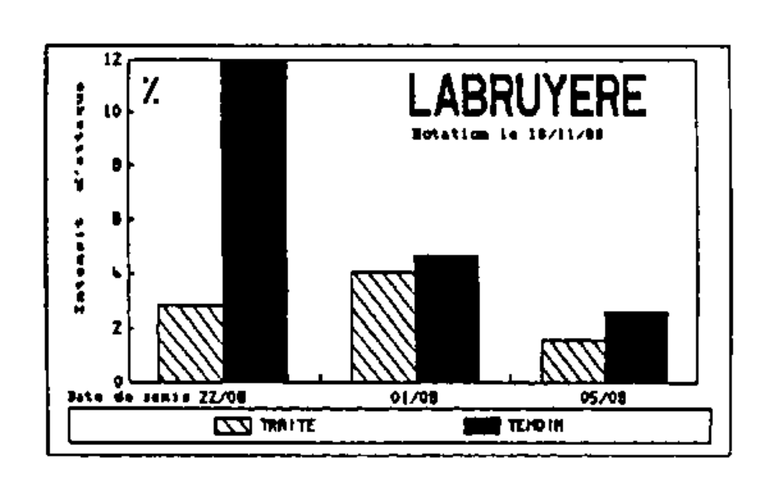
MOUCHE DU CHOU

Situation au cours de la campagne 88-89 :

L'intensité des vols a été très variable d'une parcelle à l'autre et d'une zone à l'autre. En Côte-d'Or, où nous avons plus particulièrement suivi les vols, les pontes et les dégâts, les zones de plateau étaient plus touchées que celles de plaine.

A l'automne : Les premières pontes ont eu lieu aux environs du 20/09 pour l'ensemble des postes suivis en Côte-d'Or (Beaune, Labruyère, Til-Chatel, Salives). En zones de plateau, des semis relativement précoces (autour du 25 août) ont permis au colza d'atteindre le stade 4 feuilles vraies étalées (B4) au moment des pontes. Or ce stade est particulièrement attractif pour la mouche. En revanche en situation de plaine où les semis ont été moins précoces (vers le 30 août), le stade atteint était moins favorable aux pontes.





P. 126

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONDEY - N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

Au printemps : Le vol a été beaucoup plus précoce que l'année passée. Il a débuté fin mars, la présence de larves n'a cependant été notée qu'à partir de la mi-mai. Les faibles températures d'avril ont certainement retardé les attaques ; En Côte-d'Or la fréquence de pieds attaqués a été de 30 à 40 % en plaine et de 70 % en plateau.

A la récolte : Cette année, aucune différence significative de rendement n'a été mise en évidence dans nos essais. Les attaques d'automne n'ont pas provoqué de perte. Les traitements au semis n'ont pas été valorisés. L'hiver peu rigoureux a probablement limité les dégâts dus aux attaques.

L'influence des attaques de printemps est plus difficile à maîtriser : aucune méthode de lutte ne peut être actuellement conseillée.

Préconisation :

Eviter les semis précoces qui sont les plus fortement attaqués (environ avant le 25 août en situation de plateau et avant le 30 août en situation de plaine). Le respect de cette condition est suffisant pour limiter une attaque.

Dans les zones à risque, c'est-à-dire les zones où les larves sont généralement observées, et dans le cas de semis précoces utiliser des insecticides micro-granulés, localisés dans la raie de semis (voir tableau). D'autre part, nous avons pu constater que les risques de baisse de rendement étaient plus importants dans un sol à faible réserve en eau, petites terres, sol sablonneux...

INSECTICIDES HOMOLOGUES EN TRAITEMENT DU SOL CONTRE LES MOUCHES DU CHOU :

Matière active	Spécialité commerciale	Dose/ha
carbofuran	Curater	9 kg
carbofuran + isophenphos	Carma	9 kg

D'autre part, l'Oftanol T (isophenphos + thirame) homologué en traitement de semence sur grosse altise à 4 kg/Quintal semble avoir une action intéressante contre la mouche du chou (selon des essais CETIOM).

GROSSES ALTISES ET CHARANCONS DU BOURGEON TERMINAL

Situation :

Au cours de la campagne précédente, la présence de ces insectes a été peu importante avec cependant localement quelques présences significatives de charançons du bourgeon terminal.

Préconisation :

Contre les grosses altises les traitements au semis sont efficaces, mais en cas d'absence de risque contre la mouche du chou, il n'est pas justifié. Un vol important pourra être contrôlé par un traitement en végétation. Contre les charançons du bourgeon terminal, l'efficacité d'un traitement au semis est irrégulière, le vol intervenant souvent trop tardivement. Les traitements en végétation permettent de contrôler cet insecte.

INSECTICIDES HOMOLOGUES EN TRAITEMENT DU SOL CONTRE LES GROSSES ALTISES :

Matière active	Spécialité commerciale	Dose/ha
benfuracarbe	Oncol 5 G	9 kg
	Oncol S	5,25 kg
carbofuran	Nombreuses	9 kg
carbosulfan	Marshal Fort	7,5 kg
furathiocarbe	Deltanet	12 kg
terbuphos	Counter plus	10 kg
thiophanox	Dacamox 5 G	9 kg
	Dacamox 5 S	
carbofuran + isophenphos	Carma	9 kg
phorate + terbuphos	Dispell	18 kg

.../..

LIMACES

Situation :

Les conditions climatiques de la campagne 88-89 ont été favorables aux limaces. De fortes populations ont été constatées en automne. Pour la campagne 89-90, l'hiver dernier a été particulièrement doux, une densité élevée de population est donc encore possible cette année, si l'on rencontrait une arrière saison douce et humide.

Préconisation :

Déceler la présence des limaces en plaçant des micro-granulés anti-limaces sous abris : tuiles, sacs...

Un traitement en localisation dans la raie de semis peut être efficace. L'appât doit être facilement accessible aux limaces, ce qui est le cas en sol motteux ou fraîchement labouré.

DESHERBAGE

La technique de base reste l'utilisation de désherbants au semis (soit en pré-semis, soit en post-semi prélevée de la culture).

Voir page 5 la liste des herbicides utilisables.

Les expérimentations du Service de la Protection des Végétaux montrent qu'un traitement unique de présemis est rarement suffisant et que la solution idéale est la succession de produits de pré-semis et de pré-levée. Ce qui conduit à envisager, par exemple, les programmes suivants :

EN DOMINANTE DICOTYLEDONES :

Pré-semis		Post-semis
	puis	
Tréflan 2 L Devrinol FL 2,2 L ou autre spécialité		Butisan S 1,5 L

EN DOMINANTE GRAMINEES
dont repousses de céréales

Pré-semis		Post-semis
	puis	
Comodor 6 6L		Butisan S 1,5 L

Par ailleurs en situation à dominante capselle, il est impératif d'utiliser un programme à base de Butisan, avant la levée des capselles.

Deux nouvelles spécialités ont obtenu une autorisation provisoire de vente :

- AMARILLO, de la société LA QUINOLEINE, contenant du tébutame (576 g/l) et de la trifluraline (192 g/l). Il s'utilise à la dose de 5 l/ha en pré-semis, et correspond à 2880 g de tébutame, soit la quantité apportée par 4,8 l de COMODOR 6 et 960 g de trifluraline, soit la quantité apportée par 2 l de TREFLAN. Une incorporation superficielle dans les 4-5 premiers centimètres du sol est recommandée dans un délai de 24 heures après traitement.

- TAMBER, de la société STAUFFER, contenant du tébutame (350 G/l) et du napropamide (150 g/l). Il s'utilise à la dose de 6 l/ha en pré-semis et correspond à 2160 g de tébutame, soit la quantité apportée par 3,6 l de COMODOR 6 et 900 g de napropamide, soit la quantité apportée par 2 l de DEVRINOL FL. L'incorporation doit s'effectuer après le traitement ou dans les 48 heures.

P. 27

SPECTRE D'EFFICACITE suite à une année d'expérimentation 88-89 sur 10 essais du SPV, complété par les résultats hors SPV (CETIOM-FIRMES) lorsqu'il y a divergence, qui figurent entre parenthèse.

DICOTYLEDONES

ADVENTICES	DEVRINOL FL à 2,8 l/ha	AMARILLO à 5 l/ha	TAMBER à 6 l/ha	Nbre Essais
Alchémille des champs	R	R	R	1
Arabette de Thalius	R	R	R	1
Capselle bourse à Pasteur	R	R	R	3
Ethuse	R	S	*	1
Fumeterre officinale	R	R(M)	R	1
Matricaire camomille	R	R	S	3
Matricaire inodore	M	R	R(M)	2
Mouron des oiseaux	S	S	S	1
Moutarde des champs	S	R	R	1
Myosotis des champs	R	S	R	2
Pensée des champs	R	R	R	3
Ravenelle	R	R	R	2
Véronique à feuilles de lierre	S	S	S	1

GRAMINEES

Agrostis commun	S	S	S	1
Chiendent rampant	R	R	*	1
Pâturin commun	*	M	R	1
Repousses de blé	R	M(S)	M	1
Repousses d'orge	R	M(S)	S	2
Vulpin des champs	S	M(S)	S	3

LEGENDE :

S : bonne efficacité (> à 85 %)
M : efficacité moyenne ou irrégulière (70 à 85 %)
R : efficacité insuffisante (< à 70 %)
* : références insuffisantes

SELECTIVITE : En sols sablo-limoneux, de légers phénomènes de tassement de végétation sont observés jusqu'à la reprise de végétation avec AMARILLO à 5 l et avec TAMBER à 6 l.

.../..

Les herbicides utilisables :

	Matière(s) active(s)	Spécialité commerciale	Dose/ha de spécialité	OBSERVATIONS
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 L si folle-avoine et repousses céréales
PRE - SEMIS	trifluraline	nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - SEMIS	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 L	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluie importantes) . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,8 L est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25 % argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
PRE - SEMIS	nitralin + napropamide	ZULAN FLUTON	2,5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones dont MATRICAIRES
PRE - SEMIS	tébutame + trifluraline	AMARILLO	5 L	. Voir pages précedantes
PRE - SEMIS	tébutame + napropamide	TAMBER	6 L	
PRE-SEMIS ou PRE-LEVEE	tébutame	COMODOR	4 à 5 L	. En pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 5 L en pré-semis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
PRE - LEVEE	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. A n'utiliser qu'en conditions de semis favorables (préparation de sol, date et profondeur de semis). Même dans ces conditions la sélectivité peut être insuffisante . Utilisation préférable immédiatement après le semis : possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide . Actif sur graminées sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
POST-LEVEE PRECOCE	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. A utiliser dès le stade "cotylédons étalés-1ère feuille pointantes du colza" . Bon sur CAPSELLES, COQUELICOTS, MOURONS . Moyen sur VERONIQUES, PENSEES . Un fractionnement est possible pour éviter d'éventuels problèmes de phytotoxicité - 1,5 L/ha en post-semis - 1,5 L/ha au stade A-B1

P28

SOJA

ACARIENS :

On observe localement en divers secteurs des attaques d'acariens (Tetranychus urticae). Ces attaques concernent généralement une zone réduite en bordures de parcelles. Elles se traduisent par un jaunissement plus ou moins généralisé du feuillage pouvant aller jusqu'à des nécroses de feuilles. La vigueur des plantes s'en trouve affectée. Les parcelles irriguées ne sont pas concernées à priori.

Un traitement acaricide de bordure en situations particulièrement marquées peut éventuellement être envisagé [dicofol (Kelthane) 500 g/ha de matière active, propargite (Omite) 570 g/ha de matière active...]. Aucun essai à notre connaissance ne montre l'intérêt d'une intervention généralisée.

*

* *